

de la petite gloriole et ostentation des architectes du Nord.
Mais laissons cela.

Cette disposition « présente un autre inconvénient grave « à l'intérieur, en faisant entrer le prêtre et les servants « derrière l'autel. Dans l'usage traditionnel de Saint-Jean, « le prêtre et les officiants entrent au chœur par devant.... « Cette marche est grave et convenable et ne s'exécute plus « quand ils arrivent comme en tapinois par une porte de « derrière. »

L'usage de Saint-Jean est très-respectable, imitable même ; mais ne fait pas loi ; et à deux pas, l'église de Saint-Nizier déroge à la tradition de Saint-Jean, sans mériter, sans encourir le moindre blâme.

Là aussi il y a, ce me semble, de la régularité et de la majesté dans la marche des ministres sacrés. Mais surtout quelle beauté liturgique ! quel sens chrétien !

Le prêtre est le représentant de Dieu sur la terre. Les ministres divers, les enfants de chœur rappellent les hiérarchies célestes. Si les chœurs des anges et les esprits bienheureux devaient prendre une part visible à nos fonctions saintes, c'est des cieux qu'ils devraient nous descendre ; c'est du fond du saint des saints qu'ils devraient nous apparaître et s'avancer vers l'assemblée des fidèles.

C'est ainsi que ce qui a l'honneur de les remplacer aux regards des mortels arrive très-dignement, très-convenablement des profondeurs du sanctuaire, salue religieusement l'agneau sans tache du tabernacle et se range hiérarchiquement autour de l'autel, pour y offrir à Dieu l'encens et les prières du peuple chrétien.

Est-il grave et convenable de dire que, dans cette disposition de la sacristie, le ministre sacré « arrive comme en « tapinois par une porte de derrière ? » Le mot peut faire patte de velours ; mais l'application n'en est pas heureuse. Jamais le prêtre n'arrive à l'autel moins sourdement ou en cachette et par une porte de derrière ; jamais il n'entre mieux au chœur *palam, coram populo*, qu'en débouchant